

Opération de Développement Rural



Commission Locale de Développement Rural



Séance n°10 du 17/10/2018





CLDR de Gembloux – Séance Plénière
Le **17 octobre 2018**, salle du Conseil communal, Hôtel de Ville
Compte-rendu réunion n°10

Participants :

- Pour la **CLDR** (27) :

Conseillers communaux	Membres citoyens	
★ Marc BAUVIN	★ Cécile BAUVIN	★ Philippe HENIN
★ Emmanuel DELSAUTE	★ Benjamin BERGER	★ Thierry KERVYN
★ Jeanine DENIS	★ Fabien BOURDEAU	★ Anny Claire KUMS
★ Bernard SCHMIT	★ Jean-Pol BURTEAU	★ Bruno LAZARD
	★ Nicolas CLAESSENS	★ Fabian LOSANGE
	★ Joseph DERYCK	★ Delphine PAGE
	★ Michel DE WAELE	★ Jacqueline PARACHE
	★ Jean-Paul DE WULF	★ Anne PISSOORT
	★ Myriam DEWULF	★ Marie-Claire RINGLET
	★ Isabelle DULLAERT	★ François SCHILTZ
	★ Lucrèce GARCIA D'HEYGERE	★ Céline STÉPHENNE
	★ Olivier GUILLITTE	

- Pour l'**Administration régionale (SPW – DGO3)** : Xavier DUBOIS (Service extérieur de Wavre)
- Pour l'**Administration communale** : Christine HUBERT (Agent relais communal)
- Pour l'**auteur de PCDR** : Anne SINZOT (CREAT)
- Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Jocelyne VAN LIERDE (Agent traitant), Michaël PLUIJGERS (Agent appui)

Excusés :

- Pour la **CLDR** (14) :

Conseillers communaux	Membres citoyens	
★ Philippe CREVECOEUR	★ Eric BEKA	★ Paul-Eric MOSSERAY
★ Laurence DOOMS	★ Xavier DEMARETS	★ Didier SALMON
★ Santos LEKEU-HINOSTROZA	★ Damien EYLENBOSCH	★ Bernadette STAPPAERTS
★ Emilie LEVEQUE	★ Annick GERARD	★ Edith VAN MALCOTE
★ Aurore MASSART	★ Denys MOREL	

Copie :

- Mise en ligne sur le site internet communal
- aux membres de la CLDR
- au Collège communal de Gembloux
- à l'Administration communale de Gembloux : à la Directrice générale, à l'agent relais de l'ODR
- à l'Administration régionale – DGO3 (Xavier DUBOIS)
- à l'auteur du deuxième PCDR : le CREAT-UCL
- à la Direction de la FRW

Secrétariat : Michaël Pluijgers et Jocelyne Van Lierde (FRW)

Annexes :

- Annexe 1 – Présentation PPT FRW – CREAT
- Annexe 2 – Explication Vél'Orneau
- Annexe 3 – Explication CAC

Ordre du jour :

1. Approbation des comptes rendus des 16.05.2018 et 05.06.2018
2. Présentation et validation de l'avant-projet de PCDR
3. Avis de la CLDR sur une demande de convention développement rural
4. Topo sur les groupes d'action du lot 0
5. Prochaines étapes
6. Divers
7. Moment convivial pour remercier les membres de leur engagement dans le processus d'élaboration du PCDR

1. Accueil et approbation des comptes rendus des 16/05/2018 et 05/06/2018

M. BAUVIN accueille les membres et introduit la rencontre en rappelant l'ordre du jour. Le président de la CLDR cite les excusés, plusieurs d'entre eux sont notamment retenus à une réunion de l'ASBL Gembloux Omnisport.

C'est une réunion importante qui marque la fin d'une étape : l'élaboration du PCDR. L'objectif est donc l'approbation du document final par la CLDR. L'auteur expliquera les dernières évolutions apportées aux fiches ainsi qu'aux différentes parties du PCDR.

J. VAN LIERDE accueille Xavier DUBOIS (DGO3) et passe à l'approbation des comptes rendus des deux dernières réunions de CLDR.

Questions/Remarques :

- Le projet de liaison douce à Loncée, validé par la CLDR le 16 mai 2018, devait débiter en septembre. Or, il ne semble pas que ce soit le cas. Y a-t-il du retard ?
 - ↳ *A priori, le début des travaux n'était pas prévu pour septembre car il y a encore quelques étapes administratives à suivre avant ceux-ci. Néanmoins, le processus a pris un peu de retard et les travaux devraient démarrer l'été prochain (en fonction de la météo et de certains facteurs aléatoires). La Ville de Gembloux assure que la volonté est d'avancer aussi rapidement que possible, mais les procédures restent généralement assez longues.*

Les comptes rendus de la CLDR du 16 mai et 5 juin 2018 sont approuvés.

2. Présentation et validation de l'avant-projet de PCDR

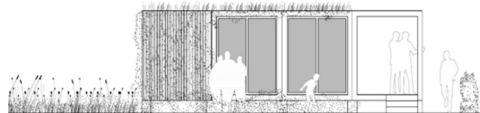
La FRW retrace succinctement l'historique d'élaboration du PCDR (annexe 1) et explique le contenu des différentes parties du document final. Les 9 actions du lot 0 sont mises en avant car elles illustrent positivement le dynamisme de la CLDR.

Le CREAT, représenté par Anne SINZOT, décrit les dernières adaptations apportées au PCDR (voir annexe 1). La stratégie, qui contient 1 enjeu majeur et 5 défis spécifiques, a été retravaillée afin d'assurer la cohérence entre les différentes parties du PCDR. Il était important de veiller à ce que tous les projets répondent à au moins un objectif et à ce que les objectifs se concrétisent au travers d'au moins un projet (du PCDR ou d'un autre outil de gestion communale, tels que le Schéma de Développement communal, le Plan de Rénovation urbaine, le PCDN, etc.)

L'auteur pointe également le fait d'un tableau récapitulatif des objectifs, de leurs indicateurs et de leurs effets multiplicateurs attendus a été ajouté au sein de la partie 4 du PCDR.

En ce qui concerne les fiches-projets, 3 d'entre elles ont bénéficié d'améliorations suite aux différentes visites de terrain organisées en juin :

- Maison de Village de Beuzet → Proposition des associations locales d'aménagement d'une seule grande salle plutôt que deux petites pour étendre les fonctionnalités du lieu. Importance de l'ouverture vers l'espace extérieur.
- Attractivité du bois de Grand-Leez → Repositionnement de l'infrastructure au sein du jardin partagé d'EGL Nature.
- Maison de la nature et de l'environnement → Localisation au niveau des ruines de l'ancien moulin.



Questions/Remarques :

- N'y avait-il pas un projet de lot 0 concernant une parcelle située à Ernage qui pouvait être mise à disposition des riverains et des associations locales pour y établir un jardin partagé ?
 - ↳ *Cela avait en effet été évoqué mais les porteurs du projet ne se sont manifestés davantage pour concrétiser cette idée. Néanmoins, la proposition peut toujours aboutir si elle devait être réitérée et qu'un porteur de projet se montre volontaire.*
- Il est étonnant que, parmi les actions du lot 0, se trouvent des projets ayant un coût non négligeable (acquisition de certains sites). N'avait-on pas dit que les projets en lot 0 devait être mobilisateurs et peu coûteux ?
 - ↳ *Oui, c'est généralement le cas. Néanmoins, il peut y avoir également des acquisitions dites « stratégiques » sur fonds propres de la Ville lorsqu'une opportunité se présente et que celle-ci peut s'avérer bénéfique à la concrétisation de certains projets du PCDR (ce qui est le cas du site de Mazy et des Isnes).*
- M. BAUVIN précise que la stratégie est l'élément très important du PCDR car elle assure la bonne cohérence de la vision de développement proposée pour le

territoire. Le Pôle Aménagement du Territoire (PAT) sera attentif à cela lorsqu'il analysera le PCDR.

- Est-ce que des liens ont été établis entre PCDR et PCDN ? Y aura-t-il des financements complémentaires possibles ?
 - ↳ *Oui, les liens se retrouvent dans l'analyse du territoire, dans la stratégie de développement ainsi que dans les fiches-projets.*
 - ↳ *Les financements sont distincts mais peuvent être complémentaires. Le PCDR peut notamment appuyer les actions du PCDN par la création d'infrastructures ad hoc. Le projet de maison de la nature et de l'environnement en est un bel exemple.*
 - ↳ *Pour ces projets du PCDR en lien avec la nature, il sera important de consulter et de tenir compte de l'avis des membres du PCDN.*
- Pour information, l'enquête publique concernant le projet de gestion du bois de Grand-Leez va être lancée prochainement.
- Pour la maison de la nature et de l'environnement, le Collège communal s'accorde avec la proposition de la CLDR sur la localisation (sur le site de l'ancien moulin). Néanmoins, un risque persiste au niveau du permis d'urbanisme, le fonctionnaire délégué pourrait refuser d'accorder une dérogation pour le projet. Il faudra en outre veiller à la bonne accessibilité du public au site.
 - ↳ *Le projet prévoit des locaux de réunion et d'exposition. Il ne s'agira pas d'un simple hangar ou d'une bergerie comme cela avait déjà été évoqué.*
 - ↳ *C'est un beau projet, à partir duquel pourrait découler une dynamique autour du site de l'Escaille.*
 - ↳ *Xavier DUBOIS rappelle quand même qu'un tel projet n'est pas conforme à la zone au Plan de Secteur, des dérogations seront nécessaires. L'accessibilité et l'emplacement des zones de parking pourraient poser problème.*
 - ↳ *Il faudra s'assurer de l'accessibilité et des possibilités de manœuvre des véhicules des pompiers.*
- Est-on sûr à ce stade du coût que représente la part communale ?
 - ↳ *C'est une première estimation qui évoluera très certainement lorsque les auteurs de projet étudieront la faisabilité technique des projets. Les estimations actuelles sont basées sur des coûts globaux aux m² à partir d'esquisses non définitives. Il est inutile de préciser davantage ces budgets qui seront de toute façon adaptés lors de la mise en œuvre des projets.*
 - ↳ *N'est-ce pas un problème vis-à-vis des pouvoirs subsidiaires ?*
 - ↳ *Le Ministre et son gouvernement donnent un accord de principe lors de l'approbation du PCDR mais ils sont bien conscients qu'il y aura des évolutions pour chaque projet puisque la procédure le permet.*
- Un membre souligne la grande qualité de rédaction de la stratégie et des fiches-projets. Le contenu du document s'en reflète, il est dense et bien mûri. Le résultat est très positif. Les membres remercient et félicitent le CREAT et la FRW pour le travail accompli.

L'avant-projet de PCDR est approuvé par la CLDR.

Marc BAUVIN remercie la population, et plus particulièrement la CLDR, pour son implication durant l'élaboration du PCDR. Les réunions ont suivi un rythme soutenu impulsé par le Collège communal afin de ne pas perdre le fil.

Il remercie également les partenaires qui ont contribué à mener à bien ce travail à savoir Anne du CREAT, Christine de la Ville, Jocelyne et Michaël de la FRW.

Le Collège communal est finalement remercié pour le temps accordé à ce travail, au travers de réunions exhaustives et relativement longues.

Jocelyne VAN LIERDE remercie à son tour le Président de la CLDR pour son assiduité, sa volonté d'avancer et l'écoute attentive qu'il a portée aux propositions de la population, de la CLDR et des forces vives locales avec, pour résultat, ce bel avant-projet de PCDR.

Questions/Remarques :

- Un membre s'inquiétait de savoir ce qu'il allait advenir des projets du PCDR et de leur éventuelle concrétisation. Cette personne a été rassurée de voir qu'il y a une réelle prise en compte des projets du PCDR dans les programmes politiques des différentes listes électorales gembloutoises.

3. Avis de la CLDR sur une première demande de convention en développement rural

Michaël PLUIJGERS rappelle le cadre : lors du passage au pôle d'aménagement du territoire (PAT) qui est un organe chargé de remettre un avis sur les PCDR au Gouvernement wallon, il est coutume de donner une indication sur le ou les 2 voire 3 premiers projets qui seraient enclenchés prioritairement.

Le Collège a par ailleurs souhaité demander à nouveau l'avis de la CLDR sur le projet qui pourrait être mis en œuvre dans un premier temps. En effet, lors de la réunion de la CLDR de juin, il avait été demandé aux membres de se prononcer pour 2 projets. Le résultat des plébiscites n'avait pas été déterminant et ne permettait pas de dégager un projet à proposer en 1^{ère} convention.

Le débat est lancé :

Questions/Remarques :

- Pourquoi faut-il faire ressortir un projet en particulier ?
 - ↳ *Après l'approbation du PCDR par le Gouvernement wallon, une programmation de l'activation des fiches projets sera validée par le Collège et le Conseil communal souvent sur proposition faite par la CLDR. Il s'agira dès lors de mettre en œuvre une fiche projet et ainsi concrétiser le projet qui est souvent un projet d'une certaine ampleur.*
- Pourrait-on envisager de mettre en œuvre des projets similaires comme par exemple les places de villages ?
 - ↳ *Faire appel à un seul bureau d'étude pour des projets localisés à des endroits différents, dans des environnements différents avec des réalités locales également différentes paraît très compliqué et n'est pas à conseiller. De plus, il faut administrativement pouvoir suivre les dossiers.*
- Ne faudrait-il pas profiter de la dynamique positive pour faire glisser le projet d'aménagement du site des anciennes marbreries à Mazy du lot 2 en lot 1 ?

↳ *A ce stade, la fiche-projet n'est pas suffisamment approfondie pour être en lot 1. Ce qui n'empêche pas d'activer le projet plus vite que la programmation actuelle si l'opportunité se présente.*

- Pour le PAT, il est important que les projets prioritaires répondent à plusieurs objectifs du PCDR. Le budget DR est à répartir sur beaucoup de communes, le Ministre doit opérer des choix et donc un projet jugé novateur pourrait avoir plus de chance de passer.
- L'aspect budgétaire est également à prendre en compte tant au niveau de la Région wallonne que pour les finances communales. En Wallonie, 130 communes sont en développement rural pour un budget de 16 à 17 millions d'euros. Il est donc conseillé d'alterner les conventions d'une certaine importance avec celles qui nécessitent moins d'investissements financiers. De plus, cette alternance permet aussi d'avancer dans la réalisation des projets du PCDR compte tenu de la longueur des procédures.
- Comment se déroule une exécution d'une fiche-projet ? Qui pilote la procédure ?
 - ↳ *La CLDR propose une programmation de projets au Collège communal qui décide. Le dossier est introduit auprès de la RW qui dans un premier temps accorde une convention faisabilité ; ce qui permet à la commune d'engager un bureau d'étude puis de solliciter une convention réalisation pour réaliser le projet. A chaque étape importante de la procédure, la CLDR est associée aux différentes démarches. Par exemple : le bureau d'étude désigné par la commune vient présenter à la CLDR le stade avant-projet. L'intérêt est de travailler en associant le maximum de personnes concernées. Cela peut être les riverains d'une place communale pour un projet d'aménagement d'espaces publics.*
- Un autre élément à prendre en compte dans la maturité du projet est le fait que la commune doit être maître de toutes les emprises, propriétaire des bâtiments, que tout problème administratif, juridique soit résolu.
- On pourrait profiter de la réussite du Vél'Orneau pour mettre en place les projets qui sont en lien avec les objectifs de cette activité comme l'optimisation des chemins et sentiers ainsi que le projet relatif aux spécificités villageoises.
- Dans une même logique d'amélioration des modes doux, l'aménagement d'un cheminement du village des Isnes vers la gare de Saint-Denis/Bovesse est intéressant.
- Le travail de repérage des chemins et sentiers réalisé dans le cadre de l'appel à projet « Pic Verts » constitue une bonne base de travail pour mettre en œuvre les projets relatifs aux déplacements lents. Un groupe 'chemins et sentiers' issu de la CLDR pourrait se mettre en place.
- Le projet d'aménagement d'une maison multiservices à Bossière répond à beaucoup d'objectifs du PCDR. De plus, des porteurs sont déjà identifiés comme Ekikrok et une école de musique.
- Dans le lot 1, certains projets sont davantage plus universels et communs à un plus grand nombre ; comme la maison de la nature ou le bois de Grand-Leez.
- La place de Loncée profite à la collectivité avec beaucoup de types de fonctions et d'usagers aux alentours. De plus, Loncée n'a pas de salle de village communale.
- Le même raisonnement peut être évoqué pour la place de Sauvenière.

Le constat est établi qu'il est impossible à la CLDR d'émettre un choix pour une fiche-projet prioritaire à introduire en demande de première convention développement rural.

Il est décidé de ne pas décider à ce stade et de faire état de l'ensemble des réflexions au nouveau Collège communal issu des élections du 14 octobre.

4. Topo sur les groupes actions issus du lot 0

VEL'ORNEAU

Myriam DEWULF rappelle le concept du Vel'Orneau, porté par un groupe de membres de la CLDR (voir annexe 2). L'objectif était d'organiser une journée familiale, festive et récréative à vélo, en passant par les différents villages de l'entité. Dans chaque village, un accueil chaleureux est proposé par des habitants ou associations locales.



La première édition a eu lieu le dimanche 16 septembre et fut un grand succès. Plus de 500 participants, avec une météo on ne peut plus clémente. Les organisateurs ont reçu de nombreuses réactions positives de la part des participants. La presse a donné un bon suivi de l'opération ; on notera néanmoins l'absence de Canal Zoom.

Une réunion de débriefing a eu lieu : tous partants pour une 2^{ème} édition. Quelques points sont toutefois à améliorer :

- Le fléchage
- L'accueil dans les villages
- Mieux intégrer le village des Isnes dans le parcours
- La promotion de l'événement

Pour pérenniser le projet, un comité de 4 personnes (membres de la CLDR) s'est constitué afin de répartir et de coordonner les différentes tâches. L'idéal serait d'avoir un relais dans chaque village.

Questions/Remarques :

- Serait-il envisageable de faire parrainer ou sponsoriser l'événement ?
 - ↳ *Oui. Il faudrait se renseigner auprès de différents organismes comme l'ADEPS, le Beau Vélo de RAVeL, les Scouts, etc.*
- Ce projet est une belle réussite, c'était un vrai plaisir de se rendre et d'être accueillis de village en village.
- Pourrait-on imaginer un dimanche « sans voiture » à Gembloux ?
 - ↳ *Pourquoi pas sur certains tronçons.*
 - ↳ *Au plus il y a de vélos, au plus ceux-ci seront en sécurité.*
- Marc BAUVIN salue le travail de Myriam et de Christine, ainsi que de toutes les personnes qui se sont impliquées au sein des villages.
- A-t-on une idée de la date de la prochaine édition ?
 - ↳ *Ce sera de nouveau le premier dimanche de la semaine de la mobilité.*

HORTIFOLIES

Emmanuel DELSAUTE explique l'origine de ce projet, un peu différente des agrofilies. Hortifolies est un événement organisé par le CRA-w et les acteurs du secteur horticole. La première édition de cet événement représente un gros investissement mais elle a eu un beau succès, avec pas moins de 5000 participants sur le week-end. Il y a un intérêt au travers de ce type d'événements de mettre en valeur l'identité gembloutoise en matière agricole/horticole. Ce point a d'ailleurs été mis en évidence lors des consultations villageoises du PCDR.

ECHANGE DE BONNES PRATIQUES ENTRE ASSOCIATIONS LOCALES

Une rencontre sera organisée le 20 novembre 2018, à la salle du Conseil communal.

L'objectif est d'organiser une rencontre du secteur associatif villageois afin d'échanger sur les bonnes pratiques existantes dans certains villages, notamment des outils et méthode de gestion, de location de salles et de communication.

INVENTAIRE DES BESOINS PAR VILLAGE

Le travail entrepris par une dizaine de membres de la CLDR est en cours de finalisation. Les points répertoriés sont pour la plupart géo localisés sur une carte numérique. Le résultat de ce travail sera présenté lors d'une rencontre qui se déroulera en décembre 2018 (date à définir). Les participants pourront réfléchir à la manière de valoriser ce travail ainsi qu'aux nouvelles pistes d'actions que pourrait se donner le groupe sur base de l'inventaire.

Questions/Remarques :

- Le résultat sera lisible sous forme de carte ?
 - ↳ *Oui, une carte complétée d'une base de données avec toutes les informations nécessaires.*

COMMISSION AGRICOLE COMMUNALE

Christine HUBERT explique les dernières avancées du projet (voir annexe 3). La CAC est composée de 19 membres (dont un représentant de l'AgroBioPôle ainsi qu'un professeur de Gembloux Agro-Bio Tech). La Commission sera suivie par deux représentants de la Ville (Echevin et administration communale). L'installation de la CAC se fera d'ici la fin de l'année.

Questions/Remarques :

- Comment s'est déroulé l'appel à candidatures ?
 - ↳ *Un courrier a été envoyé à tous les agriculteurs situés sur le territoire et ayant un numéro de producteur.*

5. Prochaines étapes

Groupes actions :

- *GA Echanges de bonnes pratiques → 20 novembre 2018*
- *GA Inventaire des besoins par village → Décembre 2018 (date à déterminer)*

Phase d'approbation :

- *Envoi à la DGO3 (SPW) pour « avis de recevabilité »*
- *Présentation au Conseil communal et approbation → 27 novembre 2018*

- *Présentation au Pôle Aménagement du Territoire avec délégation communale*
- *Approbation par le Gouvernement wallon → début 2019 ?*

Mise en œuvre du PCDR (10 ans?)

6. Divers

- Pour les personnes intéressées, Olivier GUILLITTE a imprimé plusieurs exemplaires du document qui retrace l'histoire du site du moulin de l'Escaille.

7. Verre de l'amitié

Marc tient à exprimer toute sa considération aux membres de la CLDR et les invite à profiter d'un moment de convivialité autour d'un verre de l'amitié et d'un sandwich offerts par la Ville.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Jocelyne VAN LIERDE & Michaël PLUIJGERS